

L'INITIATIVE À METZERESCHE

Un bon repas pour une belle église

L'église Saint-Étienne de Metzresche peut s'enorgueillir d'être continuellement restaurée et son patrimoine conservé, et ceci, grâce en grande partie au repas paroissial organisé par le conseil de fabrique. Cette année, la 19^e édition se déroulera le dimanche 13 mars dès 12 h, salle de la MJC. Au menu kir et salade vosgienne, bœuf braisé aux petits oignons avec spaetzles et fond d'artichaut farci, salade et fromage, vacherin glacé, café et tarte... et également la possibilité de livraison du repas à domicile.



Ce 19^e repas paroissial participera à la conservation de ce patrimoine. Photo RL

Repas payables à l'inscription pour 23 € par personne et 10 € pour les -10 ans. Les réservations peuvent être prises chez François André au 25 rue de l'Eglise (tél. 03 82 83 58 74) ou Yvonne Bohm au 1 rue des Lilas (tél. 03 82 83 98 08). Date limite d'inscription : 8 mars.

SORTIR À STUCKANGE

Fêter la Saint-Patrick



Cette année encore ce sont "les Culs Trempés" qui sont les invités d'Alice pour animer la maintenant traditionnelle fête de la Saint-Patrick, patron de l'Irlande. Celle-ci aura lieu le samedi 19 mars, à 19 h 30, salle socioculturelle de la commune qui se teintera de vert. Et comme chaque année, le hareng mariné sera au menu avec des pommes de terre rôties et du fromage blanc aux herbes. Les danses traditionnelles irlandaises permettront la digestion jusqu'à plus soif. Réservations : Bernard Anormy (tél. 06 62 02 59 75). Entrée et menu : 22 €.

CARNET ROSE À OUDRENNE

Bienvenue Ellie !



Je me prénomme Ellie. J'ai vu le jour à Thionville le 12 février 2016. Je fais le bonheur de mes parents, Julien Gabriel et Aurore André. Nos vœux de prospérité au bébé et nos félicitations aux parents.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Aurioi (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

AUJOURD'HUI

Visite guidée

Veckring. Ouvrage du Hackenberg. En visitant ce monstre de la ligne Maginot, sous la conduite d'un guide bénévole ou salarié de l'association Amifort, les visiteurs découvrent le modernisme des installations de la plus grande fortification de ce XX^e siècle. À 14 h. Ouvrage du Hackenberg. 10 €. 7 € groupes, étudiants et anciens combattants. 5 € pour les jeunes et gratuit pour les enfants (- de 4 ans). Tél. 03 82 82 30 08.

GUÉNANGE

Collecte de sang lundi

L'association des Donneurs de sang bénévoles de Guénange-Bertrange-Bousse organise une collecte de sang, lundi 7 mars, à Guénange à la salle Pablo-Neruda de 15 h à 19 h 30. Vous venez en famille ? Dorénavant, les donateurs de sang accueilleront les enfants avec des activités ludiques (coloriage...) pendant que les parents donneront leur sang.

BOUSSE

Campagne de dératisation

Une campagne de dératisation se déroulera sur le territoire de la commune de Bousse le mercredi 16 mars.

KEMPLICH

Inscriptions en maternelle

L'inscription en maternelle pour les enfants de Kemplich se fera au bureau de l'école élémentaire de Monneren le 1^{er} avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30. Elle concerne les enfants nés en 2013 et les nouveaux venus nés en 2012 et 2011. Se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la commune de résidence.

LUTTANGE

Assemblée générale de l'Amicale des pompiers

L'assemblée générale de l'Amicale des pompiers se tiendra ce samedi 5 mars. Le rendez-vous est fixé au local à partir de 10 h.

METZERVISSE

Enquête de satisfaction en mairie

Afin d'améliorer la qualité des services de la mairie de Metzervisse, une enquête de satisfaction est conduite auprès des usagers du 1^{er} au 31 mars.

Un questionnaire est disponible en format papier en mairie, au 4 rue de la Mairie. Une urne y est également disponible pour recueillir les réponses.

Il est également possible d'y répondre en ligne. Pour cela, il suffit de télécharger le questionnaire sur le site de la mairie à l'adresse <http://www.metzervisse.fr>, de compléter et enregistrer ses réponses sur son ordinateur et d'envoyer par mail, en pièce jointe, le questionnaire rempli en l'adressant à webmaster@metzervisse.fr.

La participation à cette enquête est anonyme. Les réponses recueillies resteront confidentielles.

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur ce site début avril.

METZERESCHE

Relève des compteurs

La relève des compteurs aura lieu les 3 et 4 mars. En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet, www.erdf.fr pour l'électricité, tél. 0 820 333 433 (0,12 € la minute) et carte auto-relève.

NUMÉROS

Loisirs
Distroff : bibliothèque, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.
Volstroff : bibliothèque, de 14 h 30 à 17 h.

local de la mairie.

Permanences
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

POLITIQUE

Arc mosellan : les raisons d'une fracture

Rien ne va plus au sein de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Deux blocs s'opposent : l'un derrière le président Pierre Heine ; l'autre derrière le vice-président Pierre Zenner. Au milieu, les affaires patinent.

Il ne se passe plus un conseil communautaire sans empoignade et revers. On n'en est pas encore aux portes qui claquent mais c'est tout comme.

L'origine du malaise

Le malaise remonte au printemps 2014 où Pierre Zenner, maire de Koenigsacker, et Pierre Heine, maire de Metzervisse, candidatent tous deux à la présidence de la CCAM. Malgré une forte campagne de soutien, Pierre Zenner échoue à trois voix près. Pour « l'homme de terroir » comme il se qualifie volontiers, le coup est rude. « Mon objectif a toujours été de travailler dans le bon sens », argue-t-il, aujourd'hui encore. Mais les divergences dans la manière de concevoir la politique sont telles que l'exercice du "travailler ensemble" montre régulièrement ses limites.

ne sont pas tout à fait clairs et que les compétences ont été accumulées sans véritable ligne directrice. À l'époque de sa fondation, la CCAM courrait à ce que l'on nomme dans le jargon le coefficient fiscal (cif) : plus elle intégrait de compétences, plus le cif grossissait et apportait de nouvelles recettes. En 2015, les audits commandés à des cabinets extérieurs permettent de faire le ménage et de remettre les choses au carré. Or depuis l'automne dernier, c'est cette proposition de refonte des statuts qui crispe l'assemblée communautaire.

Le périscolaire de la discorde

Tout ne coince pas dans ce projet de nouveaux statuts mais il y a un point de crispation majeur : la compétence périscolaire. Pierre Heine souhaite que la CCAM prenne définitivement la main sur ce sujet. Il invoque des raisons multiples : « Parce que la périscolaire est dans les statuts depuis 2013 ; parce que l'on pourrait développer une offre pédagogique véritablement intéressante pour les enfants à l'échelle du territoire, parce que l'on pourrait être plus compétitif sur les tarifs de repas etc. ».

En face, Pierre Zenner freine des quatre fers au nom du libre arbitre des maires. « Le périscolaire, c'est une des dernières choses sur laquelle les maires ont encore la main (...) Et puis je ne vois pas en quoi cette compétence est d'intérêt communautaire », défend-il.

Retour case départ

Fin novembre, l'assemblée communautaire avait entériné d'une courte majorité les nouveaux statuts. Depuis, la décision devait recevoir l'aval des communes membres. Mais 15 des 26 communes ont rejeté la proposition.

C. F.

Haute tension...

Les tensions sont montées d'un cran d'une part à la suite de l'élection de Pierre Zenner au poste de conseiller départemental. Mais surtout après les nouvelles élections imposées à l'intercommunalité après le décès brutal du maire de Hombourg-Budange cet été. Fait nouveau : une disposition juridique inédite enjoint l'assemblée à réduire le nombre de délégués et de vice-présidents. La recomposition se fait dans la douleur, en octobre. Cinq mois plus tard, les rancœurs sont carrément larvées et les oppositions plus radicales que jamais.

Héritage encombrant

Lorsqu'il prend la présidence de la CCAM, Pierre Heine découvre un vaste chantier. « Notre communauté a une très belle façade, un très beau vernis, mais c'est une coquille vide », rappelle-t-il. Il s'avère que les statuts

ÉBERSVILLER

Concours de décorations de Noël : les participants récompensés



Les participants au concours illuminations, crèches et sapins décorés ont reçu cadeaux, fleurs et diplômes. Photo RL

Pour cette première dans la commune, les onze participants au concours décorations de Noël à travers trois catégories (illuminations, crèches et sapins décorés) ont été récompensés vendredi soir par l'association des arboriculteurs et bouilleurs de cru d'Ébersviller-Férange.

Un sachet de délicieuses friandises a été remis par Michel Nousse, président de l'association, assisté de Mme Mallinger, présidente du jury.

M. Nousse a félicité toutes les personnes ayant décoré leurs extérieurs pour les fêtes de fin d'année, participantes ou non

au concours, en souhaitant plus d'inscriptions à l'avenir : « J'aimerais qu'Ébersviller-Férange soit le plus beau village des crèches en 2016 », a-t-il déclaré. De jolis pots d'azalées ont été offerts par la municipalité en remerciements des efforts fournis pour l'embellissement de la commune.

Le film tourné lors de la deuxième journée de l'Arbre et du Terroir d'octobre 2015 réalisé par Patrick Mallinger a été projeté.

Puis c'est autour d'un excellent buffet et en toute convivialité que la soirée s'est terminée.

intercommunalité

DISTROFF

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée 2016-2017 au groupe scolaire Les Charmilles se feront en deux temps. Sont concernés les enfants nés en 2013 de Distroff, Inglange et Budling devant entrer en maternelle, et les nouveaux arrivants dans ces communes, maternelle ou élémentaire.

Tout d'abord, pour inscrire les enfants nés en 2013, il conviendra de se présenter en mairie de Distroff mercredi 2 mars ou mercredi 9 mars de 14 h à 19 h. Les parents devront se munir du livret de famille ou d'une carte d'identité ou d'une copie du certificat de naissance, d'un justificatif de domicile. Un certificat d'inscription vous sera délivré. Une fiche de renseignements à compléter vous sera remise.

Après délivrance du certificat d'inscription, pour les admissions à l'école, se présenter à l'école élémentaire (bureau de la directrice, 1^{er} étage) vendredi 11 mars ou vendredi 18 mars de 12 h à 17 h. Apporter le livret de famille, le carnet de santé et une photocopie des vaccinations, le certificat d'inscription délivré par la mairie et le certificat de radiation en cas de changement d'école. Se munir également de la « fiche de renseignements » mise à votre disposition en mairie et complétée par vos soins.

Renseignements :
tél. 03 82 56 85 77
(mercredi et vendredi),
courriel :
ecole-primaire-de-distroff@wanadoo.fr

INGLANGE

Gros déchets

Le ramassage des gros déchets aura lieu ce vendredi 4 mars.

Penser à les sortir la veille au soir.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Fermeture de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée au public ces jeudi 3 mars et vendredi 4 mars.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à l'un de ses adjoints.

HOMBURG-BUDANGE

Collecte des encombrants

La première collecte d'objets encombrants se déroulera le vendredi 4 mars.

On les déposera la veille au soir sur les trottoirs.

VOLSTROFF

Prévention routière

Dans le cadre de sa politique pour la sécurité des anciens, le club des Sans-Souci, avec la participation de la Prévention routière de la Moselle, organise ce vendredi 4 mars, à 14 h, dans la salle Arc-en-ciel, une réunion d'information ouverte à toute personne intéressée. Elle se basera sur les connaissances de chacun pour aborder les risques, les dangers, les nouvelles réglementations ainsi que les problèmes que l'on peut rencontrer sur la route.